

Guide pour le ramassage des débris de l'Ontario



Merci de participer à une initiative de ramassage des débris!

Si vous avez des questions, consultez le :

www.ontario.ca/fr/page/contribuez-reduire-debris ou écrivez à actONlitter@ontario.ca.



Faites la promotion de votre initiative de ramassage des débris!

Le jour de votre activité, amusez-vous et partagez vos résultats immédiats avec votre communauté virtuelle.

Partagez des photos « avant et après » de votre ramassage de débris

et du site nettoyé sur les réseaux sociaux en utilisant le mot-clé

#luttercontrelesdechets!

LISTE DE CONTRÔLE :



Avant le nettoyage de débris

- Choisissez une journée pour le ramassage de débris. La Journée provinciale d'action contre les débris se déroule chaque année le deuxième mardi de mai, mais vous pouvez ramasser des débris n'importe quel jour de l'année!
- Déterminez qui fera partie de votre équipe de nettoyage.
- Choisissez un site à nettoyer avec vos participants.
- Rassemblez l'équipement de protection nécessaire, comme des gants ou un ramasse-déchets, pour les participants, ou assurez-vous qu'ils apportent leur propre équipement. Il est aussi fortement recommandé de prévoir du désinfectant pour les mains.
- Si vous ramassez les débris dans un espace public, communiquez avec votre municipalité pour savoir si un permis est nécessaire pour organiser un nettoyage et pour connaître la marche à suivre pour en obtenir un (le cas échéant). Si le ramassage a lieu sur un terrain privé, assurez-vous d'obtenir la permission du propriétaire.
- Choisissez une méthode d'élimination des déchets, par exemple :
 - poubelles et bacs de recyclage personnels. Vous pourriez devoir parler à la direction de votre appartement ou condominium à propos de l'élimination de déchets au moyen de ses services de ramassage des déchets;
 - si aucune méthode ne s'offre à vous, faites appel à votre municipalité pour demander un soutien pour votre initiative de ramassage, par exemple l'autorisation d'utiliser une poubelle et un bac de recyclage d'une rue de la ville.
- Préparez votre équipe de nettoyage à recueillir des données durant le ramassage de débris. Consultez les pages 8 et 9 du présent document pour un formulaire de rapport sur le ramassage de débris et pour d'autres renseignements.
- Partagez des renseignements importants avec vos participants avant le ramassage de débris, comme :
 - des conseils de sécurité ou de recyclage;
 - un rappel du matériel à apporter (par exemple, des sacs à ordures et des sacs de recyclage, une bouteille d'eau, des vêtements adéquats en fonction de la météo, un masque, des gants, un téléphone, etc.);
 - l'heure et le lieu de rencontre.



Le jour du ramassage de détritrus

- Préparez tout votre matériel de coordination (liste des participants, stylos, trousse de premiers soins, désinfectant pour les mains, etc.).
- Rencontrez votre équipe au moment et à l'endroit convenus.
- Passez en revue :
 - les exigences en matière de sécurité (c.-à-d. porter des gants et surveiller la circulation);
 - les limites du site à nettoyer;
 - l'heure de la fin de l'activité et le point de rencontre;
 - les coordonnées;
 - les exigences relatives à l'élimination des déchets.
- Utilisez un sac de recyclage et un sac à ordures pour correctement séparer les matières recyclables des déchets.
- Demandez aux participants de recueillir des données sur les détritrus qu'ils ont ramassés (consultez les pages 8 et 9 pour en savoir plus).
- Amusez-vous! Prenez des photos de vos progrès et de votre équipe et songez à prendre une photo « avant et après » de votre site pour montrer les progrès réalisés. Publiez publiquement vos photos dans les médias sociaux à l'aide du mot-clic #luttercontrelesdéchets.

Après le ramassage de détritrus

- Éliminez les détritrus que vous avez ramassés adéquatement et assurez-vous que les matières recyclables collectées sont recyclées. Assurez-vous que l'équipement de protection individuelle utilisé, comme les gants, est éliminé correctement et de façon sécuritaire dans un sac à ordures scellé.
- Soumettez toutes les données relatives aux détritrus ramassés au ministère en remplissant [le formulaire de rapport sur le ramassage de détritrus](#).

Conseils de sécurité!



La sécurité d'abord! Passez en revue les conseils de sécurité ci-dessous et assurez-vous de prendre les précautions nécessaires durant votre activité de ramassage des débris.

- Utilisez de l'équipement de protection individuelle (gants) ou un ramasse-déchets pour ramasser les débris et disposez de votre propre équipement de protection individuelle de façon sécuritaire dans une poubelle scellée après le nettoyage.
- Les activités de ramassage de débris devraient se dérouler durant les heures de clarté et pas après le coucher du soleil ou avant son lever.
- Faites preuve de prudence sur les sols instables ou glissants (par exemple ravins, berges de rivières), dans les tunnels ou à proximité des bassins de gestion des eaux pluviales.
- Envisagez de porter un gilet de sécurité ou des vêtements de couleur vive si vous ramassez des débris en bordure d'une route.
- Ne ramassez pas de matières dangereuses, comme du verre, du fil de fer barbelé, des seringues/aiguilles, des déchets médicaux, des pipes, des produits chimiques et des débris aux bords tranchants ou rouillés. Prenez plutôt en note l'article en question et son emplacement puis, après le nettoyage, communiquez avec le service de gestion des déchets de votre municipalité pour l'aviser.
- Évitez les endroits remplis d'eau, comme les fossés, les ruisseaux ou les étangs. Redoublez de prudence dans les endroits où de l'eau ou de la glace pourraient se trouver.
- Faites attention aux animaux sauvages, aux insectes, aux ruches et aux nids, ainsi qu'aux mauvaises herbes nocives, comme l'herbe à puce et la berce du Caucase.
- Signalez les articles suspects au service de police de votre collectivité en composant son numéro de téléphone pour non-urgence ou le numéro de téléphone pour non-urgence de la Police provinciale de l'Ontario au 1 888 310-1122.

Conseils de recyclage



- Utilisez dans la mesure du possible des sacs séparés pour les matières recyclables et les déchets.
- Certaines municipalités ont des applications mobiles pour la gestion des déchets que vous pouvez consulter sur place pour déterminer les articles à recycler, les articles à jeter à la poubelle et les déchets dangereux. Renseignez-vous auprès de votre municipalité et téléchargez l'application à l'avance, le cas échéant!
- Placez les déchets dangereux à l'écart des autres déchets et des articles recyclables. Rappelez-vous, la sécurité avant tout! Vous avez toujours la possibilité de laisser certains articles là où vous les avez trouvés, de prendre en note leur emplacement puis, après le nettoyage, de communiquer avec le service de gestion des déchets de votre municipalité pour l'aviser. Voici des exemples de déchets dangereux :
 - les seringues (ne les touchez pas!);
 - les piles;
 - les aérosols;
 - les tubes fluorescents et les lampes fluorescentes compactes (LFC);
 - les bouteilles et réservoirs d'hélium et de propane et les bonbonnes pour barbecue.

Idées de sites où ramasser des détrit



- Sentiers
- Aires de jeux communes dans votre collectivité
- Parc public
- Trottoirs d'une rue de votre quartier
- Terrains vacants ou de stationnement (assurez-vous d'obtenir la permission du propriétaire)

Instructions

- **Avant de partir pour votre activité de ramassage** : Téléchargez ou imprimez le formulaire de rapport sur le ramassage de débris qui se trouve à la page suivante.
- **Durant et juste après votre activité de ramassage des débris** : Faites le suivi et consignez les débris ramassés à l'aide du formulaire. Veuillez suivre les conseils de sécurité lorsque vous ramassez des débris et uniquement faire le suivi des articles inscrits sur le formulaire.
- **Une fois que votre activité de ramassage est terminée** : Rapportez les renseignements que vous avez recueillis à la maison et rendez-vous à www.ontario.ca/fr/page/contribuez-reduire-detritus et sélectionnez le lien « formulaire de rapport sur le ramassage de débris » sur le côté droit de la page afin de soumettre ces renseignements au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs.
- Ces renseignements nous aideront à mieux comprendre les débris présents dans notre environnement, et peuvent aider à orienter de futures décisions du gouvernement. Nous vous remercions de faire votre part et de soumettre les données relatives à votre activité de ramassage des débris!

Formulaire de rapport sur le ramassage de déchets

1. Date de l'activité de ramassage des déchets	
2. Nombre de participants au nettoyage	
3. Autres renseignements sur l'emplacement où des déchets ont été ramassés (adresse, nom du parc, nom de la route, nom du lac, etc.)	
4. Type de site où le ramassage de déchets s'est déroulé (parc, rive ou plage, sentier, rue, etc.)	
5. Nombre total de sacs à ordures ramassés	
6. Nombre total de sacs de recyclage ramassés	Petits (par exemple sac d'épicerie) Moyens (par exemple sac à ordures pour cuisine) Grands (par exemple sac à ordures noir)
7. Déchets le plus inhabituel ou drôle que vous avez ramassés	Petits (par exemple sac d'épicerie) Moyens (par exemple sac à ordures pour cuisine) Grands (par exemple sac à ordures noir)
8. Adresse courriel aux fins de communication avec les organisateurs à propos des prochaines Journées d'action contre les déchets	

Ventilation des déchets (facultative) :

La ventilation des déchets ci-dessous est facultative, mais aide la province à mieux comprendre la quantité et les types de déchets trouvés. Merci de votre participation!

MATIÈRE	QUANTITÉ (une estimation est acceptée)
Articles en plastique	
1. Contenants de boisson et capsules de bouteille en plastique	
2. Pailles en plastique	
3. Ustensiles en plastique	
4. Sacs d'épicerie en plastique	
5. Autres emballages en plastique (par exemple emballages alimentaires, sacs refermables)	
Autres articles	
6. Mégots de cigarette	
7. Autres articles de marchandise alimentaire (par exemple contenants en mousse plastique pour plat à emporter)	
8. Bouteilles en verre	
9. Articles en métal (par exemple cannettes d'aluminium, capsules de bouteille en métal)	
10. Produits d'hygiène personnelle (par exemple brosse à dents, lingettes jetables)	
11. Le texte anglais est	
12. Sacs pour déjections d'animaux	

LUTTER contre les DÉCHETS

